



LES 35 QUESTIONS DE LA CFDT

ADRESSE AUX CANDIDATS
À L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE 2017

L'élection présidentielle à laquelle vous vous portez candidat se déroulera dans un monde instable et porteur de risques. La France et l'Europe ne font pas exception. Notre pays connaît de nombreuses mutations : poursuite de la mondialisation, révolution numérique, transition écologique, transformation de la société qui fait émerger de nouveaux besoins (en matière de formation, d'accompagnement professionnel, de protection...). Ces évolutions comportent des dangers, mais elles peuvent aussi être des opportunités de renouer avec le progrès social ... à condition de ne laisser personne « au bord de la route ». Les attentes déçues des citoyens envers ceux qui les gouvernent ont nourri une prise de distance avec la politique traditionnelle, puis une défiance assez généralisée, ainsi qu'une tendance au repli sur soi et à une certaine nostalgie d'un passé mythifié. Un climat qui entraîne une montée de l'abstention et favorisent les expressions politiques radicalisées, et plus particulièrement du Front National dont la rhétorique et le projet sont antinomiques avec les valeurs démocratiques, solidaires et progressistes de la CFDT.

L'élection présidentielle est un rendez-vous démocratique majeur pour les citoyens. C'est le moment où l'on discute de la direction à donner au pays en confrontant la vision et les propositions de chaque candidat. Libre de toute attache partisane, la CFDT s'engage dans ce débat d'idées pour porter sa vision du monde du travail et de la société. C'est à ce titre qu'elle vous adresse une série de questions. Vos réponses, qui seront rendues publiques, permettront d'éclairer notre organisation, ses adhérents et plus largement les travailleurs.

CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DU TRAVAIL AU 21^E SIÈCLE

L'enquête « Parlons travail » de la CFDT révèle que 92% des Français se sentent utiles à travers leur travail, 82% disent même l'aimer. Avec 201000 répondants fin 2016, la plus grande enquête jamais réalisée sur le sujet montre l'attachement des salariés au travail et rappelle son rôle important dans l'émancipation, aussi bien collective qu'individuelle.

Si la fin du travail n'est pas à l'ordre du jour, son avenir dépendra de notre capacité collective à relever plusieurs défis. Le premier est celui de la transition numérique et de l'automatisation, déjà largement entamée. Les métiers changent, certains apparaissent, d'autres disparaissent. Il est indispensable d'anticiper ces évolutions pour ne pas accroître la polarisation des qualifications, avec des travailleurs « très qualifiés » d'un côté et d'autres « peu qualifiés », qui seraient condamnés à rester bloqués en bas de l'ascenseur social et de l'échelle des rémunérations. Second défi : celui des conditions de travail qui sont mises à mal par une intensification du travail, provoquant de nouvelles pathologies. Les chantiers de la qualité de vie au travail et de la prévention de la pénibilité ont été amorcés ces dernières années, et il reste encore beaucoup à faire en la matière. Troisième défi : l'évolution des cadres structurant le travail et la manière dont celui-ci s'organise dans entreprises et administrations. Il s'agit notamment de mieux répondre au désir d'autonomie de certains salariés, ou à leurs aspirations en matière de conciliation des temps personnels et professionnels. Il s'agit également de faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité dans les lieux de travail, et de lutter plus globalement contre toutes les formes de discriminations. Enfin, quatrième défi : remettre le travail au cœur de l'activité économique. La financiarisation à outrance tend à rendre aveugle au temps long et à l'importance du travail dans la création de richesse. La participation des salariés à la gouvernance de l'entreprise, aux décisions sur le partage de la valeur ajoutée et sur l'organisation quotidienne du travail est essentielle et doit aider à redonner toute sa place au travail.

Relever ces défis demande de construire une vision partagée du travail au 21^{ème} siècle et de laisser des marges de manœuvre aux acteurs de terrain.

QUESTIONS

- Quelle vision portez-vous de la place du travail dans la société ?
 - Quel cadre proposez-vous au temps de travail, qu'il soit hebdomadaire ou tout au long de la vie (durée légale, compte épargne temps...)?
 - Quelle articulation défendez-vous entre la loi, les branches professionnelles et les entreprises concernant l'organisation du travail ?
 - Quel avenir promettez-vous au Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P) ?
 - Plus globalement, quel avenir préparez-vous pour les nouveaux droits inscrits dans la loi Travail comme le droit à la déconnexion, la protection des femmes à leur retour de congé maternité ou la lutte contre le harcèlement sexuel ?
 - Selon vous, quel rôle les salariés et leurs représentants doivent-ils avoir dans la gouvernance des entreprises ? Comment amener leurs dirigeants à prendre davantage en compte l'intérêt des travailleurs et pas seulement la maximisation des profits ?
-

GARANTIR LA PROTECTION DE TOUS ET L'ÉMANCIPATION DE CHACUN, TOUT AU LONG DE SA VIE

Le monde de 1945, celui qui a vu naître notre système de protection sociale, a profondément changé. Si sa vocation - celle de protéger toutes les personnes des risques de la vie grâce à un système solidaire - doit rester intacte, son organisation doit profondément évoluer. C'est l'ambition des nouveaux droits attachés à la personne, et notamment du Compte personnel d'activité, lequel constitue une première étape. Il ne peut s'agir d'ajuster des « paramètres » pour tendre à l'équilibre financier du système ; ce sont aussi de nouveaux risques sociaux, de nouvelles aspirations des citoyens, auxquelles il faut apporter des réponses :

Des réponses face aux nouvelles formes d'emploi qui se développent. La révolution numérique accélère la création d'emplois à la marge du salariat et de l'entrepreneuriat ; de plus en plus de personnes cumulent simultanément ou successivement plusieurs « statuts » (salarié, indépendant, étudiant, demandeur d'emploi...) et ont du mal à être « couverts » par une mutuelle, par l'assurance-chômage, etc. Les relations entre le donneur d'ordre, parfois employeur, parfois plateforme numérique, l'exécutant, parfois salarié, parfois freelance et le client, se complexifient ; la législation actuelle peine à les réguler.

Des réponses pour préserver l'employabilité/ permettre de se former et de faire valoir ses compétences tout au long de la vie : révolution numérique, transition écologique, réponses aux nouveaux besoins sociaux... autant de paramètres qui vont bouleverser la manière de travailler et de produire, et rendre nécessaire la mise à jour régulière de ses compétences. Pour éviter à la fois la pénurie sur certaines compétences et la difficulté de reconversion sur d'autres, il faut investir massivement dans la formation de l'ensemble de la population, en misant en priorité sur les moins qualifiés.

Des réponses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion ; cette lutte comporte plusieurs facettes : celle d'une aide financière, à travers les minima sociaux, mais elle interroge également l'accès au service public gratuit, les politiques d'insertion professionnelle, le soutien aux proches aidants ... Le besoin est particulièrement criant pour les jeunes qui n'ont ni formation, ni emploi, ni diplôme. Mais cela concerne également certains retraités, qui ont eu un parcours professionnel heurté. Quel que soit le public, ces réponses ne peuvent plus se concevoir sans prévoir un accompagnement adapté, et l'accès aux droits et à des services conçus autour la personne dans sa globalité.

Des réponses pour conforter le principe de solidarité nationale et l'objectif d'égalité et de lutte contre les discriminations, avec une attention particulière à l'égalité entre femmes et hommes.

Des réponses pour redonner confiance en notre système de retraite ; et pour mieux accompagner les personnes et leurs proches dans la perte d'autonomie et le financement d'un système pérenne, face à un inévitable vieillissement de la population ;

Des réponses pour relever le défi sanitaire, démographique et démocratique d'une population qui voit augmenter sa durée de vie. Un progrès historique mais qui impose de relever les défis afférents des affections longue durée et de la perte d'autonomie dont le coût doit être assumé solidairement. Et une population qui est confrontée à de plus en plus d'inégalités d'accès aux soins en milieu urbain comme en milieu rural.

Des réponses pour résoudre la crise des établissements et services de soins (hôpitaux, Epahd, aide à domicile...) qui malgré la richesse que leurs personnels apportent à la nation sont confrontés à des tensions extrêmes sur les moyens et l'organisation du travail.

QUESTIONS

- Comment comptez-vous améliorer la couverture sociale des travailleurs concernés par les nouvelles formes d'emploi ?
 - Comment comptez-vous mener une politique de montée globale en compétences de la population et particulièrement des plus fragiles ?
 - Quel avenir projetez-vous pour le Compte personnel d'activité et le portail numérique de droits sociaux, et quelles sont selon vous les prochaines étapes de sa construction ?
 - Comment comptez-vous organiser l'accompagnement des personnes dans l'utilisation de leurs droits, tout au long de leur vie ?
 - Quel doit être, selon vous, le rôle de chaque acteur - État, collectivités locales, employeurs et leurs représentants, salariés et leurs représentants - dans la gestion et le financement de notre système de protection sociale et de sécurisation des parcours professionnels ?
 - Vous engagez-vous à maintenir l'âge légal de la retraite à 62 ans et à engager une réforme systémique des retraites pour mieux articuler droits individuels et solidarité ?
 - Quel est l'avenir de la sécurité sociale et comment comptez-vous organiser la complémentarité entre l'assurance maladie obligatoire et complémentaire avec pour objectif la réduction des restes à charge ?
 - Quel système de soins comptez-vous organiser pour établir l'égalité d'accès aux soins et à l'innovation pour tous ?
 - Quel investissement social allez-vous consentir pour permettre à chacune et chacun d'avoir les mêmes chances de réussir sa vie, dès la petite enfance, quelle que soit sa famille ?
-

CRÉER DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR TOUS, EN MISANT SUR UN NOUVEAU MODE DE DÉVELOPPEMENT

Le chômage de masse est le drame de notre société. En France, les citoyens sont attachés à notre modèle social ; se résoudre à laisser une partie croissante de la population hors de l'emploi ou dans des emplois de mauvaise qualité (parce que précaires, mal payés, abîmant la santé, etc.) ne peut être une option pour ceux qui gouverneront demain. Les transformations en cours du travail et de l'emploi inquiètent de nombreux travailleurs, qui y voient une menace ; pourtant, elles peuvent être des opportunités de création d'emplois et plus largement d'une meilleure qualité de vie. L'allongement de la durée de vie recèle des opportunités, pas seulement sur la prise en charge de la perte d'autonomie, mais aussi en matière d'urbanisme, de logement, de tourisme, de loisirs, d'accompagnement dans le parcours de soins...

Le numérique, les nano et bio technologies, les enjeux de la transition écologique et énergétique ouvrent des champs entiers d'activités nouvelles dans le bâtiment, l'agriculture, l'énergie, l'industrie, la santé...

Les besoins en matière de mobilité, de services aux personnes, nous invitent à innover en matière de conception des produits et de développement des usages. Toutes ces évolutions peuvent permettre de produire « mieux » pour tous, plutôt que toujours plus pour quelques-uns ; de sortir d'un mode de développement nuisible pour l'environnement et pour les hommes, en misant sur la qualité.

Elles le peuvent... à condition qu'une stratégie globale soit impulsée par les pouvoirs publics, en coordination avec l'Union européenne. Cette stratégie doit intégrer un investissement massif dans ces secteurs clés, un soutien à la compétitivité des entreprises et à la qualité des emplois créés, mais aussi s'appuyer sur le dialogue social pour la mettre en discussion et permettre l'accompagnement des travailleurs.

QUESTIONS

- **Comment et à quel niveau comptez-vous investir dans les filières d'avenir ? Quelle politique industrielle souhaitez-vous mettre en place ? Quels sont selon vous les besoins sociaux prioritaires auxquels il faut répondre et comment faut-il en débattre ?**
 - **Quelles mesures souhaitez-vous prendre pour soutenir la compétitivité des entreprises ? Quelles contreparties ou conditions comptez-vous leur demander ? Comment financeriez-vous de telles mesures ?**
 - **Quelle politique fiscale envisagez-vous d'appliquer aux entreprises et aux particuliers ? Pensez-vous mettre en place une fiscalité écologique qui inciterait les acteurs à passer à une économie plus propre ?**
 - **Quelles mesures proposez-vous pour améliorer le pouvoir d'achat, notamment des travailleurs qui ont un revenu très faible ? Quelle politique du logement aimeriez-vous mettre en place, notamment vis-à-vis des jeunes ?**
 - **Envisagez-vous de mettre en place un plan d'action en direction des jeunes, pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle ? Avec quelles mesures ?**
-

REDONNER DU SENS À L'ACTION PUBLIQUE

Notre pays est tiraillé entre deux approches de l'action publique. D'un côté une large majorité de Français refuse de voir diminuer les services publics, au contraire beaucoup aspirent à ce qu'ils investissent de nouveaux champs. D'un autre côté, les fonctions publiques, et avec elles les agents, sont régulièrement pointés du doigt. Certains leur reprochant tantôt leur manque d'efficacité, tantôt leur coût trop élevé. Utilisée par facilité, ou démagogie, cette vision purement comptable de l'action publique via les effectifs de fonctionnaires et contractuels ne permet aucune politique cohérente et mobilisatrice. Il est temps de poser clairement les objectifs de notre action publique. Il ne s'agit pas de nier les contraintes budgétaires mais de définir les services publics que nous voulons puis, en fonction de cela, d'organiser leurs moyens humains, financiers et matériels.

Cette réflexion ne peut être menée en faisant abstraction des mutations en cours, de l'émergence de besoins nouveaux et du développement du numérique qui tend à changer profondément les relations entre les usagers et les agents. Ces changements ne peuvent d'ailleurs se penser sans associer les agents qui ont une vision concrète des réalités. Tout l'enjeu pour notre pays est d'améliorer la proximité et l'accessibilité de son action publique, allant vers plus d'égalité d'accès à ces services, plus de cohésion et d'inclusion sociale ainsi qu'un meilleur développement économique des territoires. Cette adaptation des services publics et la lisibilité de leur fonctionnement sont des conditions sine qua non du consentement par les citoyens à leur financement.

Le statut de la fonction publique répond bien à ces exigences de mutabilité des services publics. Toutefois, la réponse aux mutations en cours nécessite un changement d'approche en termes de ressources humaines avec une réelle gestion des emplois et compétences, mais aussi en termes d'organisation et conditions du travail.

QUESTIONS

- **Quelles propositions concrètes défendez-vous pour assurer la proximité des services publics sur tout le territoire et l'amélioration de l'accompagnement des usagers ?**
 - **Êtes-vous prêt à donner toute sa place au dialogue social dans les fonctions publiques, notamment en termes d'organisation et conditions du travail ?**
 - **Comptez-vous mettre en place une politique RH dans les fonctions publiques qui accompagne le travail et la carrière des agents ? Si oui, sous quelle forme ?**
-

REDONNER DU SOUFFLE AU PROJET EUROPÉEN

Aujourd'hui, l'Union européenne traverse plusieurs crises qui mettent en péril le projet européen et son devenir. Croissance faible et maintien d'un haut niveau de chômage, sortie du Royaume-Uni, montée des populismes et de l'extrême-droite, défiance de la population face à un système perçu comme technocratique voire menaçant souvent alibi des pouvoirs nationaux... autant d'ingrédients qui font de la désintégration de l'Union européenne (sorties successives ou « Europe à la carte ») un scénario qui n'est plus impossible. Les prochains mois sont donc cruciaux pour redonner un nouvel élan à l'Europe. Les économies des pays européens sont étroitement liées entre elles et font face aux mêmes défis planétaires : montée des pays émergents, énergie et matières premières, changement climatique et environnement, migrations, sécurité... L'échelon européen est indispensable pour peser ensemble face à ces enjeux mondiaux et pour promouvoir notre modèle social. Pourtant, sa gouvernance semble défailante.

QUESTIONS

- Pensez-vous que l'Europe est le bon échelon pour faire face aux défis mondiaux qui nous attendent ?
 - Que souhaitez-vous proposer pour améliorer le fonctionnement démocratique de l'Union européenne ? Quelle place le dialogue social européen doit-il tenir, selon vous, dans cette gouvernance ?
 - Quelles propositions allez-vous défendre pour faire de l'Europe sociale une réalité pour les travailleurs ? Que pensez-vous par exemple de la mise en place d'une assurance chômage européenne, ou d'un système de salaires minimum ?
 - Que comptez-vous impulser pour améliorer la gouvernance économique de la zone euros afin de conjuguer performance économique et Europe sociale ?
 - Quelles seront vos priorités pour relancer l'investissement et vers quels secteurs ?
 - Quelle est votre position concernant les travailleurs détachés et quelles mesures comptez-vous prendre pour limiter les abus à ce sujet ?
-

FAIRE DU DÉBAT DÉMOCRATIQUE ET DU DIALOGUE SOCIAL LES LEVIERS DU CHANGEMENT

La crise démocratique est un fait de société, qui se mesure à la faiblesse de la participation aux élections politiques, à la défiance des nombreux citoyens vis-à-vis des institutions, au rejet des femmes et des hommes politiques, etc. Les syndicats ne sont pas épargnés.

Certains instrumentalisent cette crise dans la campagne électorale pour faire des propositions qui remettent en cause la place des corps intermédiaires et plus particulièrement du dialogue social dans notre démocratie. Gouvernement par ordonnance, appel régulier au référendum, etc. Ils oublient que la démocratie et la nécessaire construction d'un « contrat social » nécessite du temps et des lieux de débat et de concertation. Ils oublient que la société civile en général et les organisations syndicales en particulier sont des lieux essentiels d'innovations sociales et démocratiques, et qu'elles sont légitimes à de nombreux titres.

Par ailleurs, dans une société de plus en plus diverse, de moins en moins centralisée, tout ne peut pas être géré « d'en haut », par la loi. Il est indispensable de permettre d'adapter les cadres fixés par la loi aux réalités multiples, de permettre l'expression des spécificités propres aux territoires, aux habitants, pour mieux les prendre en compte.

C'est également le cas dans les entreprises et les administrations : le Code du travail ne peut pas régler toutes les situations. Il faut donc laisser de l'espace au dialogue, tout en tenant compte de la spécificité de la relation employeur/salarié, marquée par le lien de subordination. Les salariés ne peuvent donc pas être laissés seuls, en direct, face à leur employeur. C'est la raison d'être du syndicalisme : donner les moyens aux travailleurs et à leurs représentants d'avoir leur mot à dire, en les outillant, en les formant, en les accompagnant, en leur garantissant un statut protecteur. C'est un des objectifs de la loi Travail.

C'est également pour ces raisons que le développement de la syndicalisation des salariés est une nécessité, pour l'émancipation individuelle, la démocratisation de la société, mais aussi pour la compétitivité des entreprises.

QUESTIONS

- Que comptez-vous proposer pour faire face à la défiance des citoyens vis-à-vis de la politique ?
 - Selon vous, quel est le rôle la société civile dans notre société ? Quelle est la place de la démocratie sociale par rapport à la démocratie politique ? Et, plus particulièrement, selon vous, quel rôle le dialogue social interprofessionnel doit-il demain jouer dans la construction du contrat social ?
 - Quelle place voulez-vous donner aux instances existantes de dialogue multipartites prenantes (Conseil économique social et environnemental, Conseil national de la transition écologique, Plateforme RSE, Conseil national pour le développement et la solidarité internationale...) ?
 - Quelle place doit être garantie au dialogue social dans les lieux de travail (entreprises et administrations) et dans la création de la norme, à tous les niveaux ?
 - Sur les réformes que vous comptez engager, quelle méthode allez-vous employer pour associer les partenaires sociaux, notamment les organisations syndicales ? Comment comptez-vous obtenir de leur part la coopération et l'engagement nécessaires ?
 - Comptez-vous encourager la syndicalisation des salariés en France ? Si oui, par quels moyens ?
-

À travers cette adresse et ces interpellations, la CFDT attend que vous dessiniez un projet porteur de progrès pour notre société. Les militants de notre organisation sont chaque jour témoins que ce progrès est possible, à condition de s'en donner les moyens : de ne pas toujours chercher le « plus » mais plutôt de viser le « mieux ». De ne pas chercher de bouc-émissaires mais de privilégier le dialogue et la solidarité.

En répondant à cette adresse, vous permettrez d'éclairer les quelques 800 000 adhérents et militants de la CFDT et contribuerez à vitalité du débat public. Vous prouverez ainsi que la démocratie sociale et les organisations syndicales sont à vos yeux une composante essentielle du débat public et social, et ce encore plus lors d'une échéance politique de première importance : l'élection présidentielle.